

Le bulletin

Mai 2026

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- [Juridique](#)
- [Jeunes majeurs](#)
- [Recrutement](#)
- [Quelques chiffres](#)
- [Déductions fiscales](#)
- [Carnet rose](#)
- [Ce qu'on a fait](#)
- [Rendez-vous à venir](#)

Juridique

Pas moins de 4 audiences ce mois de mai (toutes les quatre le 26), avec la juge des enfants Sophie Presnois. L'une d'entre elles (Mbemba) va se prolonger par des tests osseux à Bordeaux. Nous regrettons que le département demande de tels tests, dont la valeur scientifique est loin d'être probante et qui tournent souvent en défaveur des intéressés. Les jeunes, eux, n'ont en fait guère le choix : les refuser risque de les condamner à un jugement défavorable.

Ibrahim et Sekou ont malheureusement vu les évaluations de l'ASE confirmées. Nous envisageons d'aller devant la cour d'appel de Bordeaux mais, pour le premier en tout cas, nous risquons d'atteindre la limite d'âge avant l'audience. Quand le jeune a atteint ses 18 ans, la cour prononce un non-lieu.

Pour le dernier, Abdel, il a été reconnu mineur. Il a aujourd'hui 17 ans et demi. Sorti de l'ASE en septembre 2024, ses droits ont donc été bafoués durant plus de 20 mois mais il est très heureux et remercie toutes et tous celles et ceux qui lui sont venu.e.s en aide. Nous espérons maintenant que l'ASE ne mettra pas un mois avant de le prendre en charge comme cela s'est passé récemment.

Enfin, nous attendions le résultat de l'appel d'Amadou B (voir le bulletin précédent) et il est malheureusement négatif. Un bien mauvais mois de mai au bilan.

juridique@aadmie.org

Jeunes majeurs

La commission jeunes majeurs suit et aide les jeunes devenus majeurs jusqu'à leur sortie du système scolaire (apprentissage compris) ET leur obtention d'un TS (titre de séjour). Un TS, ou au moins un récépissé leur donnant l'autorisation de travailler. En effet, le récépissé qui devrait être automatiquement délivré au guichet de la préfecture lors du dépôt de dossier de demande de TS ne l'est en fait qu'après examen du dossier.

C'est ainsi que plusieurs jeunes sont passé.e.s de « rien » à OQTF (obligation de quitter le territoire français). Nous suivons actuellement 6 jeunes sous OQTF, notamment Bangaly (voir le bulletin de février). Ils et elle sont généralement en attente de décisions du tribunal administratif de Poitiers. L'attente est d'un an en moyenne et cet appel est suspensif.

Nous suivons également plusieurs jeunes qui sont simplement en attente et pour lesquels nous avons saisi la préfecture et même la défenseure des droits. Parmi eux, Mahamadou, triste « recordman » de Charente, cité avec Bangaly dans le bulletin de février et dont le dossier est à l'examen depuis décembre 2023. Pourquoi les services préfectoraux ont-ils besoin de 2 ans ½ pour examiner un simple dossier ? Comment pense-t-elle que Mahamadou peut vivre sans autorisation de travail ? Mystère.

Nous sommes d'autant plus heureux de vous annoncer la délivrance d'un titre à Hasim qui n'attendait « que » depuis le mois d'août 2024. Félicitations à Hasim qui va enfin pouvoir respirer et s'épanouir dans son métier de cuisinier. Hasim, qui avait obtenu son CAP avec la mention « très bien » est d'ores et déjà embauché dans un très bon restaurant de Royan.

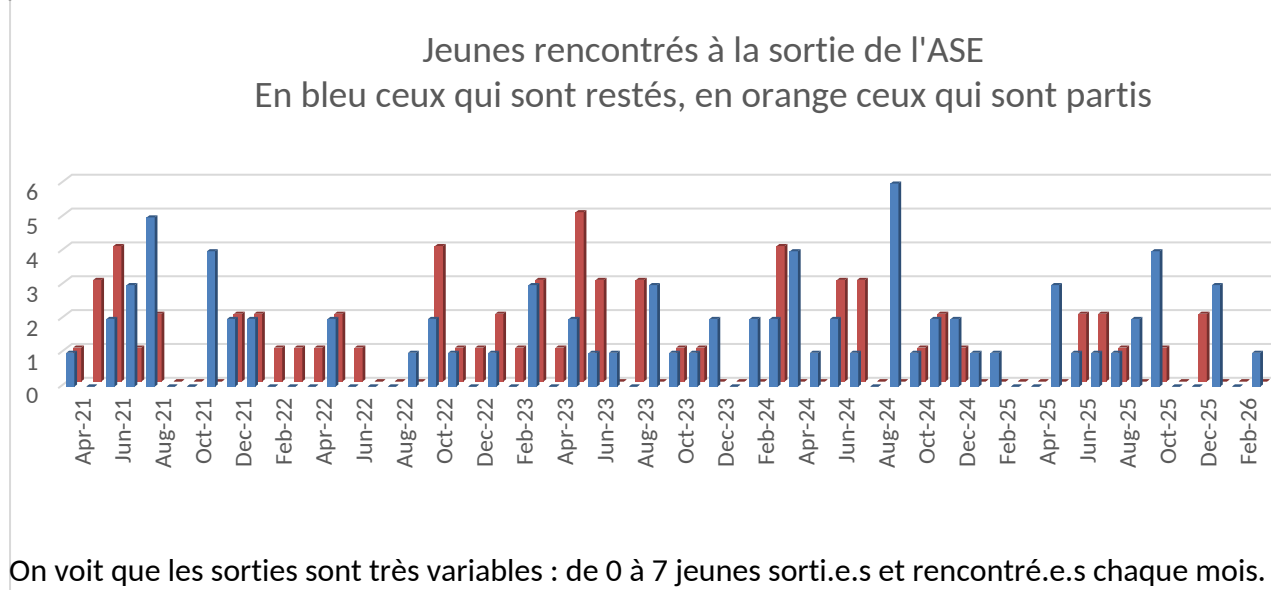
jeunesmajeurs@aadmie.org

Quelques chiffres : 150 jeunes

Sur les 5 dernières années, nous avons accueilli 150 jeunes refusés par l'ASE.

Nous ignorons combien se sont présentés à l'ASE pour y passer l'évaluation de minorité mais nous pensons avoir rencontré la majorité de ceux qui avaient été refusés.

Sur ces 150, moins de la moitié (69) sont partis, le plus souvent sans attendre plus que quelques jours, mais 81 sont restés avec nous. Ce qui fait donc 16 par an.



On voit que les sorties sont très variables : de 0 à 7 jeunes sorti.e.s et rencontré.e.s chaque mois. Il nous semble constater une certaine baisse ces 12 derniers mois.

Nous nous en inquiétons. Soit les jeunes sortis de l'ASE de Charente nous rencontrent moins souvent – et nous ne pouvons les dissuader d'aller tenter leur chance à Paris (ou pire) où ils rencontreront des conditions d'accueil encore moins bonnes qu'ici.

Soit il y a une diminution globale (constatée nationalement en 2024) qui est également inquiétante puisque rien n'indique qu'il y ait une baisse de départs dans les pays d'origine.

Déductions fiscales

Nous vous avons invité.e.s à déclarer vos dons à l'AADMIE afin de bénéficier de déductions fiscales auxquelles vous avez droit. Notamment pour les familles solidaires.

<https://www.aadmie.org/faq/recus-fiscaux/>

9 familles l'ont fait pour un total de 34 207€. Les déductions sont plafonnées mais les déductions fiscales atteignent facilement plusieurs centaines d'euros : pensez-y pour l'an prochain.

Nous ne manquerons pas de vous le rappeler.

finances@aadmie.org



Recrutement

Notre appel dans le bulletin de mars a payé : nous avons maintenant une *Mme apprentissage*. Mme apprentissage (Élise) s'est mise au travail et vous pouvez toujours la contacter à apprentissage@aadmie.org

Celui du bulletin d'avril aussi : Joseph viendra prêter main forte à Jean-Luc à la Banque alimentaire.

Ce mois-ci, c'est un ou une comptable que nous voulons recruter. Nous avons la trésorière : c'est Geneviève qui est membre du CA et conservera la fonction.

Par contre, si une personne plus « technicienne » se portait volontaire pour la seconder et essayer de tenir une comptabilité plus « pro », elle serait chaleureusement accueillie. Voilà qui est dit.

Et puis, soyons fous : le webmestre de www.aadmie.org est seul. Ce n'est pas un problème en soi mais c'est une vulnérabilité.

Enfin, la commission scolarité pourrait bien recruter également. C'est surtout en ce moment qu'elle aurait eu besoin d'un gros coup de main : c'est la période des vœux (des orientations). On en reparle avant le printemps 2027 ?

aadmie.resf16@gmail.com

Ce qu'on a fait

Pas mal de choses en définitive, comme souvent en mai. Ici, une photo de notre stand place de la Bussatte à Angoulême dans le cadre du *Festival sauvage* avec la MPP. Une autre prise à Emmaüs



devant leur banderole qui porte fièrement ce beau slogan :
« Pour que sur Terre, aucun être humain ne soit illégal ».

Rappelons que deux fois par an des bénévoles vont profiter des stands mis à notre disposition par Emmaüs : un stand de glaces et boissons (la photo) et un stand de crêpes.

Nous assurons la main d'œuvre et le recette est pour nous.

Et surtout, comme d'habitude, un super accueil et sentiment de partager de fortes valeurs communes.

Merci à eux !



Carnet rose



Deux naissances à célébrer : celle d'Abdoul Rahim, né le 30 avril. Fils de Mariam, maintenant majeure et qui vit à Paris.

Et celle de Mariame, née le 1 juin, de Gnalen.

Nous avons lancé un coup de main pour Gnalen. Vous pouvez toujours y poster un petit mot et/ou y proposer du matériel pour Mariame.

L'adresse est bebe@aadmie.org

Rendez-vous à venir

Le Bêta à nouveau ouvert ! Après une fermeture administrative décidée dans des conditions étranges (voir bulletin de mars), le Bêta va pouvoir ré-ouvrir ses locaux.

Vous savez que le Bêta propose une « cantine » chaque premier mercredi du mois. C'est l'AADMIE qui préparera le repas de juin.

Nous vous attendons le mercredi 3 juin à partir de midi. Probablement pour un mafé végétarien. Il est prudent de s'inscrire à l'avance pour réserver à bambocheetcompagnie@mailo.com

Le Bêta, 70 rue Leclerc Chauvin, 16 000 Angoulême

Prochain CA ouvert

Mercredi 24 juin 2026, de 18h30 à 20h00
au local, 18 rue Fénelon – Angoulême

Le CA : Agnès Duqueroix, Alix Vincendet, Geneviève Noël, Hicham El Khoutabi
Isabelle Claire, Laura Ledoux, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - <https://aadmie.org>

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

182, rue de Périgueux 16000 Angoulême

07 58 90 91 16 - aadmie.resf16@gmail.com

